

ACTIONS MISES EN ŒUVRE CONTRE LES MOUSTIQUES

L'arrivée du printemps avec l'humidité et les premières chaleurs favorisent le retour des moustiques sur la commune. Saint-Rémy est particulièrement concerné par cette problématique du fait de la traversée de la Thalie, cours d'eau lent à berges nues particulièrement propices au développement de l'insecte.

Par ailleurs, comme partout, le climat humide et chaud du mois de mai favorise l'activité des moustiques qui profitent des petits points d'eau et des sols boueux pour pondre et se multiplier.

Il n'existe pas de solutions miracles pour détruire ce parasite qui est capable de se reproduire vite et de conserver ses œufs et larves dans le sol humide pendant plusieurs semaines.

En revanche, des actions de prévention peuvent être conduites pour limiter les désagréments.

A ce titre, la commune intervient chaque année pour assurer un traitement préventif sur les œufs et larves. Pour cela, la commune fait appel à une entreprise spécialisée : HDA. Seuls les traitements au sol sont autorisés par la réglementation. Ces traitements sont biologiques et donc inoffensifs pour l'homme mais ils sont efficaces uniquement sur les œufs et les larves. Aucun traitement d'envergure n'est autorisé sur les moustiques adultes.

La prochaine campagne de traitement par l'entreprise HDA est prévue le mercredi 23 mai 2018.

Ce traitement des larves permettra de limiter la croissance des populations de moustiques mais n'éradiquera pas tous les moustiques présents sur la commune.

Le traitement sera concentré sur les zones à forts enjeux : abords de la Thalie, abords des écoles, ASLE.

Ainsi, afin de compléter cette démarche d'envergure, il est important que chacun adopte des gestes de prévention à son niveau.

- Supprimer les gîtes larvaires potentiels, c'est-à-dire supprimer toute eau stagnante au domicile et autour, entretenir les espaces extérieurs, évacuer les feuilles mortes.
- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Couvrir les bidons de récupération d'eau de pluie pour les rendre inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières et les curer pour veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants, mobilier de jardin, pieds de parasols...

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter la prolifération des moustiques et pour protéger votre entourage.